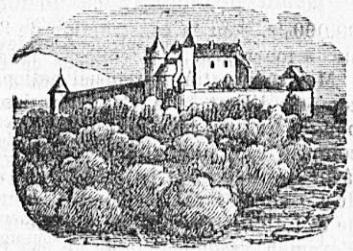




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 > 6 mois, > 2 50
 Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁵ 2⁴⁰ 8²⁵ — Bulle, arr. 8⁰⁰ 1²⁵ 4⁵⁵ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 80 cent. la ligne.

Lettres et argents francs
 de port.

BULLE, le 11 juin 1895.

Parmi les projets fédéraux, ceux de la création d'une Banque d'Etat et de la centralisation militaire préoccupent actuellement le plus l'opinion publique en Suisse. Nous empruntons à *la Suisse libérale*, qui paraît à Neuchâtel, l'article suivant; il servira d'orientation à nos lecteurs sur l'état présent de la question militaire.

« La réorganisation militaire, par étapes successives, telle que la proposait M. Frey, sur la base des dispositions actuelles de la Constitution de 1874, n'a pas trouvé grâce devant le Conseil national; le Conseil fédéral s'est décidé à suivre la voie normale et à commencer par la question de principe : le peuple suisse veut-il ou ne veut-il pas l'unification de l'armée entre les mains de la Confédération? A cet effet, il propose de reviser les articles 13 et 18 à 22 de la Constitution de 1874, et la commission du Conseil national approuve les grandes lignes de ce projet, n'atténuant que légèrement sa portée centralisatrice. Les nouvelles dispositions prévoient la centralisation de l'administration militaire entre les mains de la Confédération, qui possède déjà l'instruction de l'armée et la haute direction des affaires militaires.

> Les cantons disparaissent en tant qu'organes de l'administration militaire : ils sont remplacés par huit arrondissements divisionnaires, fonctionnant sous la direction immédiate de l'administration centrale. On remarque que les corps d'armée ne rentrent pas dans le rouage administratif; les unités destinées à être détachées des divisions, en cas de mobilisation, telles que la brigade de cavalerie, l'artillerie de corps, ainsi que les trains du génie et des services sanitaire et administratif, resteront donc dans le cadre de leurs divisions, pour tout ce qui concerne les questions

administratives, et le dualisme qui existe actuellement entre l'organisation des troupes en temps de paix et leur répartition en temps de guerre paraît devoir être maintenu. On a pensé probablement que les inconvénients d'un rouage administratif de plus dépassaient les difficultés, cependant bien sérieuses, que présente l'organisation des corps d'armée lors de la mobilisation, c'est-à-dire au moment même du plus grand trouble.

> Si les cantons ne seront plus, d'après le projet de révision, les organes administratifs de l'armée fédérale, ils participent cependant à cette administration par la perception de la taxe militaire dont la moitié leur reste comme jusqu'ici; — par le concours qui leur est réservé dans la formation du cadre des officiers subalternes; — par le choix des fonctionnaires subalternes des arrondissements; — par leur collaboration avec l'intendance à l'habillement et à l'équipement; — enfin, par le rôle qui leur est assigné d'intermédiaires de la Confédération. C'est surtout à ce dernier point de vue que les cantons auront des services importants à rendre à l'armée, en surveillant l'exécution complète et rationnelle, par les communes, des obligations que leur imposent le plan de mobilisation et le contrôle du personnel.

> Une disposition importante pour les finances cantonales est celle d'après laquelle la Confédération s'engage à reprendre, moyennant finances, tous les bâtiments militaires et toutes les places d'armes qui existent dans les cantons. Enfin, la Confédération assure l'obligation de secourir les citoyens invalides par le fait du service et leurs familles, ainsi que les familles des citoyens dont le décès serait causé par le service, et elle se charge des frais de l'assurance des troupes contre les accidents et la maladie, frais supportés jusqu'ici par les hommes.

> Ainsi équilibré, ce projet, quoique centralisateur,

aurait beaucoup de chances d'être approuvé même par les fédéralistes, si l'opinion publique n'était pas déjà surexcitée par la succession ininterrompue de centralisations qui ne cessent de surgir dans tous les domaines. On peut espérer cependant que cette réforme nécessaire ne sera pas l'objet d'une mêlée politique, mais seulement d'une lutte pour ainsi dire technique et tendant à son amélioration au point de vue militaire. »

CONFÉDÉRATION SUISSE

Assemblée fédérale.

La session ordinaire d'été des Chambres fédérales a commencé mardi le 4; leur premier devoir a été le renouvellement de leurs bureaux.

Au Conseil national, M. Bachmann, libéral-moderé thurgovien, a été élu président par 100 suffrages sur 110 votants. Le vice-président a été élu par 60 voix réunies sur la personne de M. Stockmar, de Porrentruy. Réélus les scrutateurs ayant fonctionné comme tels dans la précédente session.

Le Conseil des Etats a été unanime dans le choix de M. Jordan-Martin, Vaudois, pour son président, et de M. Hohl d'Appenzell pour son vice-président. MM. Hildebrand (de Zoug) et Robert (Neuchâtel) ont été, à une grande majorité des voix, élus scrutateurs.

Au National, M. Steiger a développé une motion tendant à élever de 2 à 10 litres le minimum du débit des boissons alcooliques non distillées. M. Schenk fait observer que le Conseil fédéral va mettre cette question à l'étude, et la motion est adoptée par 63 voix contre 13.

Le Conseil des Etats a commencé la discussion relative à la surveillance que la Confédération doit exercer dans l'application de la loi sur les poursuites et faillites. Le projet du Conseil fédéral est adopté.

Cette autorité demande à l'assemblée fédérale un crédit de 3,467,000 fr. pour l'acquisition du matériel de guerre nécessaire en 1896; en outre, un crédit de

à quelque chose, vous ne pouvez pas douter que son existence soit à vous.

— Non, Deschamps, non, je n'en doute pas, et c'est pour cela que je suis venu tout droit vers vous.

Pour des raisons non seulement majeures, mais même de vie et de mort, il faut qu'André Dangely revienne ici au plus tôt.

Mais au plus tôt, vous m'entendez bien. Dans vos nombreuses relations, avez-vous un capitaine de navire, un officier de marine quelconque, assez intelligent et assez dévoué pour partir à la recherche du mari de Thérèse, et me le ramener coûte que coûte, dans le plus bref délai possible?...

Pour cela, je crois, il faudrait, à part l'homme, se procurer un bateau et un équipage d'élite.

Le prix ne me fait rien, devriez-vous dépenser plusieurs millions pour cela.

De plus, si André Dangely peut être revenu dans un délai que je vous indiquerai ces jours-ci, vous pouvez de ma part promettre cinq cent mille francs de récompense à celui qui me le ramènera. Il les aura.

Depuis le commencement de l'entretien, Deschamps écoutait la baronne avec une attention profonde.

— J'ai l'homme qu'il vous faut, dit-il. Je lui ai rendu un très grand service, il y a quelques années, et il n'y a rien qu'il ne fasse pour me témoigner sa reconnaissance.

C'est un officier de marine qui a dû donner sa démission et entrer dans la marine marchande pour des raisons de famille.

C'est la loyauté même. Avec cela, intelligent, actif, plein de décision et d'énergie, rien ne lui manque.

— Il faut l'avoir, mon bon Deschamps, l'avoir tout de suite.

— Je vais essayer, mais il ne doit pas être à Paris, car j'aurais reçu sa visite; et voilà bien deux ou trois ans que je ne l'ai pas vu.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 73

LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMONT

Et Pauline, qui pensait elle-même à l'impression extraordinaire qu'elle avait éprouvée à la gare du Nord, lorsqu'elle avait rencontré Robert et que celui-ci lui ayant parlé, elle avait cru entendre la voix de son fils Olivier, Pauline se disait :

— Dieu juste, si les pressentiments de cette petite étaient vrais, vous me le rendriez donc!...

— Ecoute, France, lui dit-elle tout à coup, tes paroles me bouleversent, surtout parce que tu es une fille sérieuse, et que si tu me parles d'une ressemblance qui vient de frapper tes yeux tardivement, mais réellement, c'est que cette ressemblance doit exister.

Peut-être est-elle purement l'effet du hasard; néanmoins elle peut être aussi l'indice que Robert est le fils d'Olivier. Je ne veux cependant pas admettre ainsi cette dernière hypothèse, parce que je sens que si, après l'avoir admise une seule minute, elle m'échappait, ce serait ma vie elle-même qui s'en irait avec elle.

Mais dis-moi bien tout ce que tu sais sur Robert. Avec cela je commencerai une enquête moi-même, et je soulèverai le monde, s'il le faut.

— Ce que je sais, marraine, est bien peu de chose.

Robert a été trouvé sur les marches de l'hospice d'Orléans, enveloppé de langes sans marques. Il pouvait avoir cinq ou six mois environ.

— Et c'était à quelle époque?

— C'était en 1864, je crois.

— C'est bien cela, murmura Pauline.

Puis tout haut :

— Rentre chez toi, dit-elle; ne parle à personne, pas même à Sybil, de cette dernière partie de notre conversation, mais à l'instant même, tu m'entends, sans prendre le temps de déjeuner, je vais me mettre à l'œuvre pour arriver à percer ces cruels mystères qui nous intéressent si profondément toutes les deux.

Aie confiance en moi, ma fille chérie, et si André doit ouvrir les lèvres closes de Thérèse, n'aie pas peur, André reviendra!...

Mlle de Rochebelle se jeta de nouveau dans les bras de la baronne.

Celle-ci l'éloigna un instant d'elle, la regardant avec un attendrissement sans nom.

— Oh! dit-elle enfin, France Jacobsen!... Est-ce jolli cela!...

Et ces consonances sont-elles donc harmonieuses!...

— Je connais quelque chose de bien plus jolli, répondit la jeune fille aussi émue que sa marraine, c'est Robert Jacobsen.

Pauline l'embrassa encore.

— L'un vaut l'autre, lui dit-elle, et je t'adore!... Or, tu sais, c'est un mot que la baronne Jacobsen n'a pas prodigué dans sa vie.

Pendant que France rejoignait la rue Saint-Dominique, Pauline se rendit dans son cabinet et pria Deschamps de venir lui parler sur l'heure.

Il était vieux et cassé, mais son intelligence et son activité étaient restées les mêmes et il n'avait jamais voulu abandonner la maison où il avait passé sa vie.

— Mon vieil ami, lui dit Pauline, je viens vous demander un service d'où dépend non seulement le peu de bonheur qui me reste dans ce monde, mais sans doute aussi ma vie tout entière.

— Oh! madame la baronne, ma chère et excellente maîtresse, parlez et si votre vieux serviteur peut vous être bon

DE BONN
 (suisse). Ouvert 15 mai.



le Guin (à 15 minutes).
 l'interruption, l'établis-
 comme par le passé par

des eaux, soulagement
 es jours. Agréable sé-
 bienfaisant. Promenade,
 urs d'eau, pêche facile.
 ave des mieux fournies;
 vers à toute heure. Joux
 (H1452F) 1374
 hôte 1^{re} classe, 4 fr. 50
 > 2^e > 3 > 50
 re, pension et service.
 n à la chapelle.
 e pas le dimanche.

dation.

oussignées, on vend
 x de facture les ar-
 s, cretonnes, rideaux,
 tons, livres de prière

0 % sera faite pour
 nt à 10 fr.

quier & Cie.

rique de fabrique de
IPÈDES

marché et construction
GEOT.
 pour la Gruyère :
 reier, à Bulle.
 tant et à terme. [404

e, à Vuadens,
 de moule, planches sapin
 [106

z toujours
OPPLIGER
 s illustrées

s, ainsi que les spé-

de santé }
 ands }
 ues }
 café }
 ge élégant. (Mossiz)

ux modèles
 icyclettes

ates. machines de course
 s, prêtes à livrer.
 aranties, 14 kg., pneu,
 . Wehner, Bulle.

nde à louer

de la ville, un appar-
 e 3 pièces, avec cuisine,
 trée au plus tôt.
 al. [336

ouer :

in, deux jolies cham-
 ignées, situées au levant

asin Remy & Cie. [407

OCOLAT

chard

INCONTESTÉE

TROUVE PARTOUT

z, imprimeur-éditeur.

90,000 fr. pour la construction de 3 nouveaux magasins à fourrages.

Mercredi matin, le Conseil national a examiné les comptes d'Etat de la Confédération pour 1894. Le budget avait prévu un déficit de 10,277,263 fr., y compris les crédits supplémentaires. Ces prévisions fâcheuses ne seront pas réalisées. Grâce à la sagesse du Conseil fédéral, les comptes bouclent par un boni de 371,499 fr. M. Künzli, président de la commission d'examen, recommande de ne pas trop s'attendre à des excédents de recettes ultérieures : une diminution probable dans les recettes douanières, les dépenses pour le Simplon, les frais causés par la nouvelle administration militaire, les subventions à voter à l'école primaire suisse, absorberont des sommes considérables.

Les comptes d'Etat sont unanimement approuvés. Le prochain objet des délibérations a été la réforme de notre organisation militaire. Les défauts de l'organisation actuelle, l'impérieuse nécessité d'y porter remède, les complications qui sont jusqu'ici résultées du dualisme des compétences de la Confédération d'une part et des cantons de l'autre, ont été exposés par M. le colonel Müller au nom de la commission de revision.

La discussion a été interrompue pour être continuée jeudi.

Le Conseil des Etats a décidé d'entrer en matière relativement au projet de loi disciplinaire de l'armée suisse.

Jeudi, au Conseil national, reprise de la discussion des modifications à apporter à la Constitution fédérale touchant l'armée. Les orateurs favorables à l'innovation importante devenue nécessaire ne se cachent pas qu'elle entraînera des dépenses qui pourront aller jusqu'à 20 millions; on ne saurait être taxé de militarisme, parce que l'on appelle de ses vœux une unification imposée par le premier intérêt de la Suisse, celui de la garantie naturelle de sa neutralité. Au fond, il n'y aura pas de nouvelles dépenses, puisque la Confédération prend à sa charge celles qui incombent aux cantons. Il reste d'ailleurs attribué à ceux-ci de lever des troupes pour maintenir l'ordre public. En outre, les cantons conservent le droit de nommer les commandants d'arrondissements. Seulement, il faut demander que de la nouvelle organisation il ne résulte pas un notable prolongement de la durée du service militaire; nous devons avoir des cadres permanents, mais non nous acheminer vers une armée permanente. La sagesse de nos gouvernants fédéraux saura trouver la juste mesure.

Aux Etats, M. von Arx est élu président de la commission des alcools. La commission militaire est composée de MM. Blumer, Muller, Leumann, Jordan-Martin, Kellersberger, Muheim, de Torrenté, Forment la commission des chemins de fer : MM. Zweifel, Herzog, Schaller, Golaz, Munzinger, Stœssel, Wirz.

Au National, un grand débat s'engage sur la question de savoir si l'obtention d'indemnités aux familles des miliciens sera limitée ou si elle sera générale. MM. Scherrer, Curti et Forrer sont pour l'obtention limitée; MM. Wyss, Meister appuient la nouvelle rédaction préparée par la commission.

Revenant sur le chapitre Industrie, M. Gottisheim s'élève contre la décision autorisant l'organisation

d'une loterie au profit de l'exposition nationale de Genève. A son avis, une entreprise nationale de cette envergure devrait vivre de ses propres ressources et ne pas faire appel, pour nouer les deux bouts, à la roue de la fortune. Encore si la loterie de Zurich, en 1883, avait donné des résultats satisfaisants; mais l'expérience en a été déplorable : elle a récolté une pluie de malédictions de la part des nombreux déçus qui, alléchés par la magnificence des objets exposés, avaient tiré des profondeurs de leurs bas de laine les deniers économisés à la sueur de leur front pour en devenir les heureux propriétaires. Fallacieux espoirs : les plus favorisés d'entre eux ont gagné des bibelots de camelote, ramassés à vil prix et qui n'avaient jamais figuré à l'exposition; même entourée de toutes sortes de précautions, la loterie n'en sera pas moins une loterie, c'est-à-dire un agent dissolvant de la moralité publique. Mieux eût valu majorer la subvention fédérale de deux ou trois cent mille francs; l'orateur y eût, quant à lui, volontiers prêté les mains. Il ne se dissimule pas qu'il n'y a plus moyen de revenir en arrière, mais il tenait à ce qu'une voix s'élevât dans les Chambres pour protester contre le fait accompli.

Exposition nationale suisse, Genève 1896. — Dans sa séance du 31 mai, le comité central, conformément à la demande de la commission des fêtes et sous réserve des dispositions de détail du contrat à intervenir, a désigné M. Gustave Doret, de Lausanne, comme chef de l'orchestre de l'exposition pour les concerts symphoniques. La direction des concerts populaires sera confiée au violon solo. En outre, les chefs d'orchestre domiciliés à Genève seront appelés à diriger un certain nombre de concerts. M. Louis Rey, à Genève, a été nommé violon solo de l'orchestre.

Le comité du groupe 40 (horticulture) a été autorisé à prévoir dans son programme une somme maximum de 20,000 fr. pour primes.

Le comité central a accepté la démission donnée pour des motifs de santé par son architecte général, M. J.-E. Goss. Il a décidé de lui exprimer publiquement sa reconnaissance pour les services rendus et l'a nommé « architecte conseil de l'exposition ». Il a voté la constitution d'un « bureau des constructions » et en a désigné le chef dans la personne de M. J. Hedmann, dessinateur de M. Goss.

Il a décidé de ne percevoir un pourcentage sur la vente à la dégustation des comestibles (groupe 42) que lorsque les bénéfices réalisés par l'exposant auront couvert ses frais d'installation. Un règlement spécial sera élaboré à ce sujet.

Le comité central a abordé, enfin, la question de la vente des broderies de Saint-Gall dans l'enceinte de l'exposition.

Commerce avec les Etats-Unis. — Les exportations de la Suisse aux Etats-Unis se sont élevées en mai 1895 à 5,700,000 fr., contre 3,600,000 fr. en mai 1894. Le total des exportations de janvier à mai s'est élevé à 35 500,000 fr., contre 21,500,000 pendant la période correspondante de 1894.

Inspectrices des fabriques. — Sur la proposition de la section de Bâle, l'Association suisse des ouvrières a décidé de prendre l'initiative de l'institution d'inspectrices des fabriques. En outre, elle étudiera

la création de refuges pour les ouvrières sans soutien et leur assistance par les autorités cantonales. Elle exprime le vœu que, dans les écoles industrielles, on essaye l'introduction de cours de cuisine et de tenue de ménage, surtout au point de vue des ressources des ouvrières.

Le nouveau ministre d'Autriche-Hongrie, le comte Kuefstein, a remis ses lettres de créance au président de la Confédération.

Vaud. — La fête cantonale des chanteurs vaudois, la plus importante depuis la fondation de la Société cantonale des chanteurs vaudois, réunira à Lausanne, les 15 et 16 juin, près de 1500 chanteurs. Elle comprendra, comme précédemment, des concours et des concerts.

Les concours auront, cette année, une importance toute spéciale : 41 sociétés y prendront part. La journée du samedi tout entière y sera consacrée.

Zurich. — La Société suisse des joueurs d'échecs organise, pour les 15 et 16 juin, de grands tournois qui auront lieu au café Safran, à Zurich.

— La cour d'appel se prononcera lundi sur le recours du nommé Bolliger contre le jugement qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité comme étant l'assassin de sa fille. On dit qu'un juriste zuricois va publier un mémoire dans lequel il démontrera que Bolliger a été la victime d'une erreur judiciaire.

ÉTRANGER

France. — M. Félix Faure est rentré vendredi à Paris. Malgré l'heure avancée (minuit), il était attendu à la gare par deux ministres et par un millier de personnes, qui ont fait une chaude ovation au président.

— Camille Dreyfus, libéré conditionnellement, est sorti de prison jeudi. On dit qu'il va se fixer définitivement à la Chaux-de-Fonds.

— M. Goblet dément dans le *Figaro* que M. Robert, inspecteur général de l'Université, qui vient de se pendre, fût joueur.

« Ce que j'affirme, dit-il, et qui sera confirmé par tous ceux qui l'ont connu, c'est que M. Robert a toujours mené l'existence la plus modeste, la plus laborieuse et la plus honorable; que jamais il n'a joué; qu'il a été une victime digne d'estime et de regrets, autant que de pitié, et que le nom qu'il laisse a droit au respect de tous les honnêtes gens. »

M. Robert n'avait jamais encouru aucune mesure disciplinaire. C'est uniquement pour raison de santé et à la suite de son internement dans un asile d'aliénés qu'un congé lui avait été accordé il y a quelques mois.

En réalité, le malheureux s'est fait justice pour des fautes qu'il n'avait pas commises.

Italie. — De nombreux désordres et des attentats sont signalés en Sicile et dans diverses parties de l'Italie à l'occasion des élections.

Thérèse, éternellement assise dans son fauteuil, avait les yeux fixés dans le vide.

Avec une ardeur plus grande encore qu'à l'ordinaire, France l'embrassa.

— Va, lui dit-elle, ma pauvre inconsciente qui me fait tant de mal et que j'adore quand même, je te sauverai envers et contre tous !... Et quand je t'aurai rendu la raison, il faudra bien qu'à ton tour tu me rendes le bonheur !...

Sybil venait de disparaître pour faire dresser le déjeuner dans le petit salon de France.

Tout à coup Thérèse, qui jusque-là était restée indifférente aussi bien aux paroles qu'aux caresses de sa sœur, Thérèse donna les marques de la plus violente agitation.

France qui était agenouillée, le dos tourné à la porte, se retourna vivement.

Nadine était debout contre les draperies d'entrée et avait certainement entendu les paroles de la jeune fille.

Celle-ci se dirigea aussitôt vers la comtesse, courroucée et violente ainsi qu'elle l'était toujours vis-à-vis d'elle depuis la maladie de Thérèse.

— Vous savez bien, lui dit-elle, que je vous ai priée une fois pour toutes de ne jamais passer le seuil de cette pièce.

— C'est possible, répondit Nadine très hautaine, que tu aies été assez inconvenante pour me donner cet ordre, mais je n'ai pas dit que je m'y soumettrais.

Or, je suis ici chez moi; tes grimaces et tes comédies m'ennuient, et comme la place d'une mère est au chevet de sa fille, et surtout d'une fille dans l'état où est Thérèse, je te signifie que désormais je la soignerai moi-même; que s'il me plaît de la faire transporter dans une autre pièce que celle-ci, je le ferai; et que même, comme sa tutrice légale et son unique maîtresse, je vous interdirai désormais, à Sybil et à toi, l'entrée de la chambre qu'elle habitera.

France vit Thérèse perdue.

De grosses larmes jaillirent de ses yeux.

— Oh ! vous ne ferez pas cela, s'écria-t-elle, vous ne me

CANTO

Cordonniers

une assemblée des 80 participants à l'Union cantonale dent, M. le conseil de l'assemblée. Da il a engagé les cordociété, principalement de perfectionner la des matières premières qu'el'e leur ad les militaires.

Remerciant l'Union tative, M. Ph. Kr. cordonniers de la nible situation, qu' déballeurs de chau foire à Bulle, qu' lève la clientèle de fait même les dim du Conseil d'Etat abusifs.

La question va chain de ladite au tion, l'assemblée du comité.

Foudre. — I est tombée sur le où elle a fendu d cloches n'ont auc autel a été complè évalués à 6000 ou

GR

Le manque d'es aujourd'hui en son nous en renvoyon

Veillez avoir l colonnes à ces q 1848, chez lequ depuis 1857 n'a f

Dans cette jou nementaux présen lant la *grande jo* raconte et publi vides de sens. Le celles par lesquel lois a été indigne

C'est comme v

Dans un de cer jure ronflante tie on s'est imaginé faire de notre ch *seur, égoïste, dur dur pour ceux q radicalisme s'es dans toute sa hi*

Un radicalism étrangement fon

séparerez pas de m Quelles raisons Désormais, qui sa soins ?

Un éclair illum — Je ne t'ai pas mordant légèrement loi me donnant tou mon autorité, si t comme une fille do

Et maintenant, à tu es prévenue, et

Elle s'éloigna en et ne regardant m transformée en un

Pendant que Fr

Sybil revint.

La jeune fille lui passer et elle ajou

— La comtesse

ai parlé du docteur

Mais sais-tu si par jours-ci ?...

— Parfaitement

que son intention

passer une quinzai

Il lui a même di

conseillait de faire

— C'est cela, s'

rer de Thérèse dès

là, et qu'elle ne cr

que contre elle.

Mon Dieu !... n'avons par cons

devant nous pour

Mais, continua-

CANTON DE FRIBOURG

Cordonniers. — Le 3 juin a eu lieu, à Fribourg, une assemblée des cordonniers du canton; plus de 80 participants avaient répondu à l'invitation de l'Union cantonale des arts et métiers, dont le président, M. le conseiller d'Etat Bossy, a ouvert la séance de l'assemblée. Dans la conclusion de son discours, il a engagé les cordonniers à se grouper en une société, principalement dans le but de relever le métier, de perfectionner la main-d'œuvre, de syndiquer l'achat des matières premières et d'obtenir de la Confédération qu'elle leur adjuge la confection de souliers pour les militaires.

Remerciant l'Union des arts et métiers de son initiative, M. Ph. Krantz, de Bulle, a exposé que les cordonniers de la Gruyère se trouvent dans une pénible situation, qu'ils souffrent de la concurrence des déballeurs de chaussures aux jours de marché et de foire à Bulle, qu'un colportage de camelote leur enlève la clientèle des villages, et que ce colportage se fait même les dimanches. Il a réclamé l'intervention du Conseil d'Etat pour mettre fin à des agissements abusifs.

La question va être tranchée par un arrêté prochain de ladite autorité. Se constituant en association, l'assemblée a nommé M. Krantz vice-président du comité.

Foudre. — Dimanche, vers 4 heures, la foudre est tombée sur le clocher de l'église de Cormondes, où elle a fendu des poutres et des montants. Les cloches n'ont aucunement souffert, mais le maître-autel a été complètement détruit. Les dommages sont évalués à 6000 ou 7000 fr.

GRUYÈRE

Le manque d'espace ne nous permet pas de publier aujourd'hui en son entier la correspondance suivante; nous en renvoyons la suite au prochain numéro.

Bulle, le 9 mai 1895.

Veillez avoir l'obligeance de faire place dans vos colonnes à ces quelques réflexions d'un vétéran de 1848, chez lequel l'expérience des choses cantonales depuis 1857 n'a fait qu'affermir son libéralisme.

Dans cette journée de jeudi passé, que les gouvernements présents exposent au ridicule en l'appelant la *grande journée*, il s'est, d'après ce qu'on en raconte et publie, débité énormément de phrases vides de sens. Les seules que je veuille relever sont celles par lesquelles le radicalisme gruyérien et bullois a été indignement insulté.

C'est comme vieux Bullois que j'y réponds.

Dans un de ces discours où l'aveuglement et l'insulte ronflante tiennent lieu de raison et d'éloquence, on s'est imaginé nous flétrir en nous accusant de faire de notre chef-lieu un nid de *radicalisme jouisseur, égoïste, dur pour le peuple, dur pour l'Eglise, dur pour ceux qui souffrent, dur pour les petits. Le radicalisme s'est montré l'expression du capitalisme dans toute sa hideur.* Qui dit tant ne dit rien.

Un radicalisme jouisseur... Ah! voilà un jugement étrangement fondé! Il serait ridicule, s'il n'était pas

séparé pas de ma Thérèse!

Quelles raisons pourriez-vous donner d'ailleurs au docteur Désormeaux, qui sait bien qu'elle ne peut se passer de mes soins?

Un éclair illumina l'œil insoufflant de Nadine.

— Je ne t'ai pas dit que je le ferais, répliqua-t-elle en se mordant légèrement les lèvres, mais je t'ai prévenue que la loi me donnait toute puissance sur elle, je pourrais user de mon autorité, si tu ne te conduisais pas vis-à-vis de moi comme une fille doit se conduire vis-à-vis de sa mère.

Et maintenant, à bon entendeur, salut. Je te laisse, mais tu es prévenue, et tâche d'être convenable.

Elle s'éloigna en effet, le visage extrêmement préoccupé et ne regardant même pas Thérèse, dont l'agitation s'était transformée en une attaque de nerfs des plus violentes.

Pendant que France, toute bouleversée, soignait sa sœur, Sybil revint.

La jeune fille lui raconta rapidement ce qui venait de se passer et elle ajouta :

— La comtesse a subitement changé de ton lorsque je lui ai parlé du docteur Désormeaux. Evidemment elle le craint. Mais sais-tu si par hasard il ne doit pas quitter Paris ces jours-ci?...

— Parfaitement. Il a annoncé au docteur Périer ce matin que son intention était de partir demain samedi pour aller passer une quinzaine de jours à la mer.

Il lui a même dit quel régime, pendant ce temps, il lui conseillait de faire suivre à Thérèse.

— C'est cela, s'écria France, la comtesse veut nous séparer de Thérèse dès que le docteur Désormeaux ne sera plus là, et qu'elle ne craindra plus qu'il indispose l'opinion publique contre elle.

Mon Dieu!... nous sommes aujourd'hui vendredi, nous n'avons par conséquent que vingt-quatre heures environ devant nous pour enlever Thérèse.

Mais, continua-t-elle avec une profonde expression d'éner-

une imposture. N'est-ce pas chez nous, dans notre cher centre gruyérien, que, comparativement à d'autres villes du canton, on travaille le plus sérieusement, que l'industrie et le commerce ont pris le plus de développement dans un espace de temps relativement court? N'est-ce pas l'ancien conseil communal de Bulle qui, au prix de beaucoup de sacrifices, a réalisé des améliorations notables, tant au point de vue de la salubrité publique qu'à celui des intérêts citadins et campagnards? Est-ce à notre charge peut-être que l'on met des bals arrangés à notre hôtel de ville par des gens de Fribourg appartenant à la haute région gouvernementale?

Bulle continuera de travailler, sans s'inquiéter des injures, et s'il jouit des attraites multiples que son activité et son savoir-faire offrent aux étrangers qui y passent, il consent à être appelé jouisseur.

Et les députés bullois appuient de leurs bravos prolongés une accusation qu'ils savent pertinemment être fautive?

Un radicalisme égoïste... Encore une de ces charges manquées. La majorité des députés et des syndics gouvernementaux devraient pourtant avoir conscience de ce que les pauvres de Bulle et de la Gruyère doivent à l'esprit de charité des radicaux bullois. N'auraient-ils pas dû se sentir pleins de remords, lorsqu'ils battaient des mains à des injures aussi odieuses? L'association bulloise qui, chaque hiver, organise une distribution journalière de vivres aux pauvres, ne pourrait se former sans l'appui matériel et sonnant des radicaux de Bulle. Et combien de syndics devraient ne point ignorer que des villages du district il est nombre de familles nécessiteuses qui viennent se domicilier chez nous Bullois, pendant l'hiver, uniquement pour profiter de ces effets de notre radicale charité. Jusqu'à présent, on a cru qu'il n'y avait que les tigres qui dévorassent la main qui leur tendait de la nourriture.

Un radicalisme dur pour le peuple... Quelle absurdité! Dès qu'il y a, en Gruyère ou même dans le canton, une fête de charité, une représentation dans un but de bienfaisance, une collecte à faire pour des sinistrés, enfin n'importe quelle généreuse entreprise, notre population entière, libérale de ses ressources et libérale dans ses opinions, s'empresse de favoriser, d'aider, de porter secours. Toutes les annales de la Gruyère en font foi. C'est dans toutes ces occasions un élan, non gouvernemental, mais vraiment chrétien.

On nous écrit encore sur le même sujet :

Mensonges et insultes. — Comme tout le monde à Bulle, nous n'avons eu connaissance du discours prononcé jeudi au banquet conservateur-crêchier par M. Python, président du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, que par la triste feuille qui s'intitule mensongèrement *l'Ami du peuple*. Nous n'avons pas été peu surpris d'apprendre par ce journal que M. Python avait traité la population de Bulle de radicale, jouisseuse, égoïste, dure aux petits, aux pauvres, et parlé de la grimace, toujours la même, que font les radicaux de Bulle en voyant un prêtre.

Quand M. Python nous traite de radicaux, c'est très bien, c'est très vrai, et nous espérons le lui prouver longtemps encore. Mais lorsqu'il nous taxe de jouisseurs, nous protestons; non, la population de Bulle n'est pas jouisseuse; au contraire, ses bonnes mœurs sont reconnues, son amour du travail est

gic et de volonté, ma marraine m'aidera et demain soir, au plus tard, il faut que nous soyons tous les trois loin d'ici:

— Bien! dit Sybil. Je suis toute disposée à t'obéir et à te suivre.

— J'ai encore besoin de sortir cette après-midi, dit la jeune fille; ma marraine m'a conseillé une démarche que je veux tenter. Pendant mon absence, redouble de surveillance, ne quitte pas Thérèse. Du reste, pour plus de sécurité, je n'irai faire ma course que lorsque Mme de Rochebelle sera sortie elle-même.

— Et si elle ne sort pas?

— Je supprimerai ma course... La vie de ma sœur avant tout... Mais Mme de Rochebelle a donné des ordres pour que le grand landan soit attelé à quatre heures et demie; elle ira essayer chez sa couturière ou faire un tour de Bois. Alors je serai libre et je sortirai.

Ce même jour, seul dans son grand cabinet du quai des Orfèvres, M. Gervais réfléchissait profondément.

Plus que jamais la parole du docteur Mérianne lui revenait. Evidemment Thérèse prononçait le nom de Robert, mais ce n'était pas, ce ne pouvait pas être lui qu'elle accusait.

Dans sa folie, elle donnait son nom à une autre personne. Mais complication terrible et vraiment impossible, c'était à la comtesse de Rochebelle, lorsqu'elle prononçait le nom du sculpteur, qu'elle paraissait s'adresser.

M. Gervais l'avait vu...

Il en était sûr...

Mais est-ce qu'il est admissible qu'une mère puisse devenir l'assassin de sa fille?...

Il y avait là quelque chose d'effroyable et de mystérieux qui le déconcertait absolument.

Il en avait certainement bien vu des drames dans les familles, et des drames intimes, épouvantables dont personne ne s'était jamais douté!

Mais cette mère, haine de ses deux filles et capable, elle, d'en tuer une!...

(A suivre.)

presque proverbial dans notre canton. Et s'il y a des jouisseurs à Bulle comme ailleurs, il faut les chercher dans vos rangs aussi, où il se passe quelquefois des choses qui sont probablement un effet de votre éducation à la Tartuffe.

Vous prétendez en outre que les Bullois sont égoïstes, durs aux petits et aux malheureux. Vous mentez tout simplement, M. Python. Prenez donc la peine de jeter un coup d'œil en arrière. Souvenez-vous des grands désastres d'Albeuve, de Broc, de Morlon, etc. Où donc la compassion et la générosité ont-elles été le plus grandes? N'était-ce pas à Bulle, chez ces radicaux que vous insultez à journée faite?

Vous parlez encore de la grimace des radicaux bullois à la vue d'une soutane. Demandez donc à tous ces prêtres qui parcourent nos maisons en quête de qui pour les petits Chinois, qui pour un orphelinat, qui pour la construction d'une église, s'ils ont jamais été mal reçus et si, au contraire, ils n'ont pas toujours eu à se louer de la générosité bulloise. De grâce, demandez-le donc à M. Torche, directeur de l'orphelinat de Montet, demandez-le à M. le vicaire de la paroisse catholique de Berne, demandez-le à cet abbé de Thoune, qui tous trois venaient tirer les sonnettes chez nous, il n'y a pas si longtemps, ce nous semble-t-il, et proclamaient bien haut que nulle part dans le canton la recette n'avait été aussi abondante qu'à Bulle. Demandez-le à toutes ces nonnettes qui, à époques régulières, viennent faire appel à notre charité.

Demandez également à tous les pauvres des environs de Bulle qui viennent, l'hiver, se réfugier dans nos murs, si le Bullois a le cœur dur!

Oh! M. Python, vous avez perdu une belle occasion de vous taire et vous ne vous étonnez pas de recevoir un accueil tout que sympathique au cas où vous osiez venir promener votre insolente personne à Bulle, ce que vous vous garderez bien de faire de longtemps, nous le parions.

Que vos satellites viennent encore, la bouche en cœur, nous parler d'apaisement, d'union des volontés, de la bienveillance de ce cher gouvernement qui, par votre bouche, vient de démontrer à l'évidence qu'il aime tous ses enfants d'un même amour; qu'ils viennent, et ils seront les bienvenus, ces farceurs. Le masque est tombé, vous voulez l'intransigeance, vous l'aurez, et ne venez pas vous en plaindre.

Et nous terminons, M. Python, en vous criant bien en face : Vous en avez menti et insulté lâchement toute la population de Bulle!

Des citoyens radicaux.

Grêle et assurance. — L'agriculteur, si exposé aux pertes de tous genres dans le cours de l'année, ne saurait prendre assez de précautions pour parer aux éventualités malheureuses lorsque faire se peut. C'est ainsi que nous avons en Suisse une Société d'assurance contre la grêle, subventionnée par la Confédération et les cantons. Moyennant une finance relativement minime, on peut s'assurer contre la destruction des récoltes.

Un exemple récent est frappant. Vendredi 31 mai, la commune de Maules a été frappée par une colonne de grêle. Quinze propriétaires, assurés depuis quelques jours seulement, jouiront des bienfaits de l'assurance.

On peut s'adresser encore, jusqu'à fin juin, à l'agence de la Société pour la Gruyère, M. Jules Glasson, à Bulle.

Pour la rédaction : J. STERROZ, à La Tour-de-Trême.

Diorama photographique. Deux livraisons par semaine. Prix : 15 cent. En vente partout et chez M. Alioth. Agence des journaux, à Genève. — Sommaire du N° 17 : Le palais de Fontainebleau (France). Les Eaux-Bonnes (Pyrénées). La station de Treib, sur le lac des Quatre-Cantons. Munster sur le Stein (Allemagne). St-Pierre de Rome. La cathédrale de Cologne.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	> 2 50	6 mois . . .	> 5 —

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

VILLE DE BULLE

Les contribuables en retard pour le paiement de leurs redevances cantonales et communales sont avisés qu'un dernier terme leur est accordé jusqu'au samedi 15 courant pour les acquitter.

Ce délai écoulé, ils seront passibles de la pénalité du 5 % prévue par la loi.
Bulle, le 8 juin 1895.

Par ordre :
Le Caissier de ville.

Société électrique.

Le Conseil d'administration rappelle instamment aux entrepreneurs, maîtres d'état et propriétaires de bâtiments à Bulle, Tour-de-Trême, Broc et Charmey qu'ils ont à lui donner connaissance de tous les travaux de construction, réparations, etc., qui doivent être prises en temps voulu et par cela éviter les accidents et interruptions dans le service de l'éclairage.

Le Président :
JULIUS DUPRÉ
L'Administrateur-délégué :
L. COLLAUD

Mises publiques.

Pour cause de départ, le soussigné fera vendre par voie d'enchères publiques, devant son domicile, le **lundi 17 juin** prochain, dès 1 heure de l'après-midi, une certaine quantité de mobilier, tel que : bois de lit, tables, table de nuit, chaises, bancs, horloge potager, fourneau, garde-robe, lampe, etc., ainsi que deux chèvres et douze poules.

Le même jour, dès les 3 heures, à l'auberge du Mouton, à Avry, il exposera en vente sa propriété consistant en une maison d'habitation avec grange et écurie et environ 2 1/2 poses d'excellente terre.

L'entrée en jouissance pourrait avoir lieu de suite.

Les conditions seront lues avant les mises.
Avry-dev.-Pont, le 7 juin 1895.

MISES PUBLIQUES

Les bois de Philiponaz, Alexis, à Marsens, exposeront en vente, par voie de mises publiques, les art. 340, 341, 342 et 343 du cadastre de la commune de Marsens, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, jardin, pré et eau suffisante, le tout à proximité de l'auberge de Marsens.

Les mises auront lieu le **17 juin** prochain, à 2 heures de l'après-midi, au domicile des exposants.

Le même jour, à 1 heure, il sera vendu une certaine quantité d'objets mobiliers.

Marsens, le 10 juin 1895.

Concours de travaux.

La construction d'une maison neuve d'habitation à deux étages et grandes devantures est mise au concours. Prendre connaissance des pièces nécessaires chez Fr. CORMINBOEUF, architecte, à Bulle, d'ici au 15 juin courant, à 6 heures du soir.

AVIS

Le soussigné porte à la connaissance du public et particulièrement de ses amis qu'il a repris dès le 1^{er} juin courant le

Café-restaurant de la Chandanne
près **Rosinères.**

Par un service prompt et soigné et des consommations de 1^{er} choix, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Se recommande
412] **S. Etter-Ruprecht.**

Nouveaux modèles de bicyclettes

à nouvelles jantes, machines de course et autres, prêtes à livrer.

Machines garanties, 14 kg., pneu, à 325 et 350 fr.

303] **G. Wehner, Bulle.**

Liquidation.

Au magasin des soussignées, on vend dès ce jour au prix de facture les articles suivants :

Toiles, cotonnes, cretonnes, rideaux, gants, laines et cotons, livres de prière et chapelets.

Une remise du 10 % sera faite pour tout achat s'élevant à 10 fr.

331] **E. Pasquier & Cie.**

On donnerait à faner de 15 à 30 poses. S'adresser à François ANDREY, à Longequeue-dessus. On fournirait chars et chevaux.

Jolie poussette

à vendre d'occasion.
Le bureau du journal indiquera.

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Produits alimentaires. — Pâtes qualités supérieures.
Gruaux d'avoine et d'orge. — Semoules de froment et de maïs.
Blés rouges et noirs pour la volaille. — Bourre d'épeautre.
Gros son français écaillés et supérieur du pays.
GROS ET DÉTAIL — PRIX AVANTAGEUX

[215]

Entreprise en bâtiments.

CHARPENTE MENUISERIE
PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.

Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.

Glaces, portières et rideaux.

TRAVAIL À FAÇON AUX MACHINES

[320]

Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

AU MAGASIN D'A. GLASSON

Place du Petit-Marché, à Bulle.

Grand choix de chapeaux de paille

pour messieurs, dames et enfants, depuis 40 cent.

Articles variés pour garnitures.

Riche assortiment de tissus divers.

Grand choix de cotons à tricoter.

Réparation de chapeaux.

ÉPICERIE PRIX TRÈS RÉDUITS MERCERIE

[262]

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Jos. CROTTI, Bulle.

Entreprise générale de bâtiments

VIALE & C^{ie}, à BULLE

Elaboration de plans et devis.

Travaux d'arts en ciment. — Bassins de fontaine, etc.

Matériaux de construction.

[433]

COMMERCE DE FARINES

Son, avoine, maïs, blé comprimé.
Gruaux et farine d'avoine, semoules de froment et de maïs, etc.

Marchandise de première qualité et prix réduits.

Ch. MOREL

à côté du restaurant du Moléson, à Bulle.

[263]

Pommade pour la pousse de la barbe et des cheveux.



Rien de meilleur pour faire pousser une barbe belle et forte chez les jeunes gens. Excellente aussi pour la tête, elle fortifie la chevelure et favorise la croissance des cheveux. Inoffensive et facile à employer. Ne pas confondre avec d'autres produits sans aucune valeur. Prix : Fr. 5.— et 3.—; port 35 cent.

Essence à friser les cheveux.

Les cheveux humectés de cette essence se frisent en séchant et forment de jolies boucles naturelles. Ne nuit nullement. Un flacon, 3 fr.; port 35 cent.

Lotion antipelliculaire.

Excellente pour faire disparaître les écaillés et les démangeaisons sur la tête; très efficace contre la chute des cheveux et la tête chauve; fortifie les cheveux. Un flacon, 3 fr.; port 35 cent.

Nouvelle teinture orientale

pour teindre les cheveux de la barbe et de la tête d'une manière durable en noir, brun et blond, donne aux cheveux gris la couleur naturelle. Ne contient aucune substance plombifère et est, par conséquent, inoffensive. Prix : 4 fr.; port 35 cent.

Eau cosmétique.

Excellente pour laver la peau foncée, jaune, rûde et gerçée, la figure, le cou, les bras et les mains, donne un teint blanc, frais et tendre. A recommander aussi spécialement contre les impuretés de la peau, rougeur, taches à la figure et nez rouge. Conserve la peau tendre et brillante jusqu'à la vieillesse et empêche les rides. Prix : Fr. 5.— et 3.—; port 35 cent.

Dépôts : BULLE, M^{me} A. Lacuisse, coiffeuse; ROMONT, Jos. Prince, coiffeur près des XIII Cantons.

Apprentis.

Deux jeunes gens sérieux pourraient entrer de suite comme apprentis chez MM. PASQUIER FRÈRES, à Bulle, l'un pour la menuiserie et la charpente, l'autre pour l'ébénisterie.

[414]

A VENDRE

Essaims d'abeilles carniolaises et italiennes croisées, à des conditions très favorables.

S'adresser au bureau du journal. [416]

Que personne

qui désire se procurer de bonnes chaussures ne tarde à demander mon prix courant.

Bottines pour dames dep. Fr. 6.50

» » messieurs » » 8.50

Souliers pour hommes » » 7.50

Tout ce qui ne convient pas est échangé ou on rend le montant. — Grand choix.

Expédition contre remboursement.

Brühlmann-Huggenberger,
(H1640J) Tess-Winterthur. [209]

On demande quelques bons ouvriers charpentiers

chez PASQUIER FRÈRES, à Bulle. [415]

Deux ou trois bons ouvriers-cordonniers

pour la campagne trouveraient de l'ouvrage chez Alphonse SUDAN, cordonnier, à Broc. Entrée immédiate. [428]

A vendre :

Une certaine quantité de dalles en grès, ainsi que des montants de fenêtres et manteaux de cheminées. [426]

S'adresser au notaire MORARD, à Bulle.

A LOUER

de suite, au centre de la ville de Bulle, une cave à fromages avec séchoir et pouvant loger plus de 2000 pièces. [425]

S'adresser à M. MORARD, notaire, Bulle. Bulle. — Emile Lens, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an

» » » 6 mo

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6

payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne à tous les

de poste.

Ceux qui se bornent

à l'idée d'un héros

homme sans justice

d'âme.

Vanter sa race,

M...

Bu...

Le compte rendu

ration romande d'

sions bonnes et be

pants et les témoi

vage gruyérien. O

de Charmey de l

contrée montagne

tation grandir, et

améliorant la race

Mais, tandis qu

l'on cueille des l

plaine l'agricultu

d'une animation s

vement des idées

d'agriculture de l

de vie; en regard

nous et plus loin,

tionnaire. Les qu

ou là ne s'étend

sorte de stagnatio

préjudicie à ses i

*) Anne-Thérèse

gneur de Courcelles

1692, dans un âge

secondes noces ce F

chaumont, si célèbre

de témoignages d'a

voyage qu'il fit avec

à sa belle-fille et il

dispositions de son

bien par lui-même q

taut sa maison. La j

de son âge pour s'ad

extraire des livres l

c'est-à-dire les réflex

Le 22 février 1663

à Henri de Lambert

tard gouverneur de

cette résidence, elle

pour les consacrer à

la marquise de Lam

lui resta des quat

une fille. Après la m

longs procès où il s'

elle-même, et les ga

enfin, et maîtresse d

blit à Paris, où sa m

marquise se fit fem

paux ouvrages son

d'une mère à sa fille,

vieillesse, comme p

Réflexions sur les r

volumes, mais, chose

ils ont eu, comme le

chefoucault, des Xa